

54. Certains disent que la signature d'un traité de libre-échange par le Canada les rend nerveux, parce qu'ils croient que les Américains sont de meilleurs négociateurs que les Canadiens et que, par conséquent, le Canada se retrouvera finalement avec un traité insatisfaisant.

D'autres disent qu'ils sont sûrs que les Canadiens sont d'aussi bons négociateurs que les Américains et qu'ils obtiendront le meilleur traité possible.

De ces deux points de vue, lequel correspond le plus au vôtre?

NERVEUX À L'IDÉE D'UN TRAITÉ DE LIBRE-ÉCHANGE.....1
LES CANADIENS SONT AUSSI BONS NÉGOCIATEURS QUE LES AMÉRICAINS...2

55. Certains disent que nous ne devrions pas avoir le libre-échange parce que cela pourrait signifier la fin de certaines mesures gouvernementales qui protègent l'identité du Canada et nous rendent différents des États-Unis.

D'autres disent que nous devrions être assez confiants pour signer un traité de libre-échange parce que l'identité du Canada est maintenant assez forte pour ne plus avoir besoin d'autant de protection par des mesures gouvernementales.

De ces deux points de vue, lequel correspond le plus au vôtre?

NE DEVRIONS PAS AVOIR LE LIBRE-ÉCHANGE.....1
DEVRIIONS SIGNER UN TRAITÉ DE LIBRE-ÉCHANGE.....2

56. Certains disent qu'il existe certains secteurs, c'est-à-dire des parties de l'économie, dans lesquels il devrait y avoir des restrictions ou des limites aux investissements américains, autant pour l'achat par les Américains d'entreprises canadiennes existantes que pour l'établissement de nouvelles entreprises.

D'autres disent qu'il ne devrait pas y avoir de restrictions ou de limites aux investissements américains dans différents secteurs de l'économie canadienne, ni pour l'achat par les Américains d'entreprises canadiennes existantes, ni pour l'établissement de nouvelles entreprises au Canada.

De ces deux points de vue, lequel correspond le plus au vôtre?

IL DEVRAIT Y AVOIR DES RESTRICTIONS OU DES LIMITES.....1
IL NE DEVRAIT PAS Y AVOIR DE RESTRICTIONS OU DE LIMITES.....2
